

Avant-propos

La présente publication est la 45^e édition du rapport du Système d'observation permanente des migrations de l'OCDE. Elle se compose de six chapitres et d'une annexe statistique.

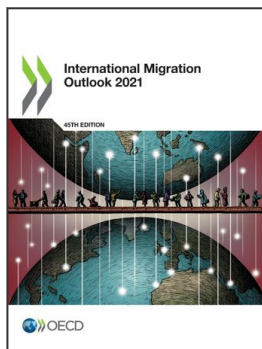
Le chapitre 1 brosse un tableau général des tendances observées, en ce qui concerne les flux migratoires internationaux et les politiques s'y rapportant, jusqu'en 2020, et des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les déplacements internationaux. Il analyse également les dernières évolutions en matière d'insertion des immigrés sur le marché du travail des pays de l'OCDE. Le chapitre 2 examine les modifications récentes des politiques migratoires, en mettant particulièrement l'accent sur les conséquences de l'application de l'accord du Brexit. Le chapitre 3 analyse quant à lui les changements récents d'orientation à l'appui de l'intégration des immigrés et de leurs enfants, en accordant une attention spéciale aux mesures de lutte contre la discrimination et à la transformation numérique des services d'intégration.

Le chapitre 4 met à jour et étudie plus avant les précédentes estimations de l'OCDE sur l'incidence budgétaire de l'immigration. La pression accrue qui s'exerce sur les finances publiques en raison de la pandémie de COVID-19 place à nouveau au cœur du débat politique la question de l'impact de l'immigration sur le marché du travail et les finances publiques. Dans ce contexte, il est essentiel de disposer de données solides, actualisées et comparables au niveau international sur la contribution et le coût des immigrés au sein des pays d'accueil. Ce chapitre estime l'impact budgétaire net annuel des immigrés dans 25 pays de l'OCDE sur la période 2006-18. Il présente également une analyse systématique des différences entre les personnes nées à l'étranger et celles nées dans le pays pour chaque poste de dépenses et de recettes publiques, ainsi qu'une analyse détaillée des déterminants socioéconomiques de la situation budgétaire des immigrés.

Le chapitre 5 examine les causes et les conséquences de la ségrégation résidentielle des immigrés dans les pays de l'OCDE. Il montre que dans tous les pays de l'OCDE, les immigrés sont concentrés dans certaines zones, en particulier dans les quartiers pauvres et à la périphérie des grandes métropoles. Le degré de concentration n'est toutefois pas le même selon les groupes issus de l'immigration, et ce phénomène est déterminé à la fois par la géographie et par les schémas d'installation passés. Les effets de cette concentration sur l'intégration sont complexes. D'un côté, le fait pour un immigré de s'installer dans une zone à forte concentration est souvent associée au début à de meilleures perspectives d'emploi. D'un autre côté, à plus long terme, cette concentration nuit généralement à l'acquisition de la langue du pays d'accueil et, bien souvent, à la scolarité des enfants d'immigrés.

Le chapitre 6 contient de courtes notes par pays ainsi que des statistiques sur l'évolution des migrations internationales et de la politique suivie ces dernières années par les Membres de l'OCDE et certains pays non membres. Enfin, l'annexe statistique présente une vaste sélection de statistiques récentes et passées sur les flux d'immigration, les demandes d'asile, les populations étrangères et nées à l'étranger, et les naturalisations.

L'édition de cette année des Perspectives des migrations internationales de l'OCDE est le fruit d'un travail collectif au sein de la Division des migrations internationales, à la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales. Le chapitre 2 doit beaucoup aux contributions de John Salt (University College London). Le chapitre 4 a été préparé par Ana Damas de Matos (OCDE). Le chapitre 5 a été élaboré par Thomas Liebig (OCDE) et Gilles Spielvogel (OCDE). Jean-Christophe Dumont a assuré la direction de la publication. Les travaux de recherche et de statistique ont été effectués par Véronique Gindrey et Philippe Hervé. Dominika Andrzejczak et Charlotte Baer, ainsi que Liv Gudmundson et Lucy Hulett, ont apporté leur concours pour la mise en forme du rapport.



Extrait de :
International Migration Outlook 2021

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/29f23e9d-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2021), « Avant-propos », dans *International Migration Outlook 2021*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/5c0fe103-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.